

RÉSEAUX POSTAUX

Promouvoir le développement socioéconomique
et contribuer à la réalisation des Objectifs
de développement durable des Nations Unies
dans la région arabe

PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2022-2025

Direction du développement et de la coopération
Mars 2022



UPU

UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

Publié par l'Union postale universelle (UPU)
Berne, Suisse

Imprimé en Suisse à l'imprimerie du Bureau international
de l'UPU

Copyright © 2022 – UPU
Tous droits réservés

Sauf mention contraire, l'UPU détient les droits de propriété intellectuelle relatifs à la présente publication. La reproduction est autorisée à des fins non commerciales, sous réserve que les sources soient indiquées en bonne et due forme. Cette autorisation ne couvre pas les éléments de cette publication identifiés comme étant la propriété intellectuelle d'un tiers (p. ex. indication d'un crédit photographique). Pour reproduire ces derniers, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des détenteurs des droits de propriété intellectuelle concernés.

AUTEUR: Direction du développement et de la coopération, Bureau international de l'UPU

TITRE: Réseaux postaux – Promouvoir le développement socioéconomique et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies dans la région Afrique, 2022

ISBN: 978-92-95116-20-7

CREATION: Sonja Denovski, Unité arts graphiques l'UPU

CONTACT: info@upu.int

Table des matières

Avant-propos	5
---------------------------	----------

CHAPITRE 1 – Évolutions majeures au sein du secteur postal	7
---	----------

Stratégie postale d'Abidjan et politique en matière de coopération au développement pour 2022–2025.....	8
--	---

CHAPITRE 2 – Le secteur postal dans la région arabe	11
--	-----------

Réseau tridimensionnel – Physique, numérique et financier.....	11
Évolution des services postaux et de leur rôle socioéconomique dans la région arabe.....	13

CHAPITRE 3 – Évaluation du plan de développement régional pour la région arabe pour la période 2017–2020	17
---	-----------

Réalisations et impact des projets régionaux de l'UPU au cours du cycle	17
Enseignements tirés et défis	19
Rôle de la poste dans la région arabe pendant la pandémie de COVID-19.....	20
Évaluation de la méthode de mise en œuvre.....	21

CHAPITRE 4 – Cadre de coopération au développement adopté par l'UPU pour la période 2022–2025	23
--	-----------

Principes de l'action de l'UPU pour la période 2022–2025.....	23
Liens stratégiques avec le programme de développement régional.....	24
Principaux indicateurs de performance des projets prioritaires dans la région arabe.....	26
Modalités de coopération.....	27
Mécanismes de financement et mobilisation des ressources.....	28

Avant-propos

Les avancées technologiques et la mondialisation des échanges ont profondément transformé les activités et les caractéristiques du secteur postal, mais aussi les attentes de la société et des entreprises vis-à-vis des services postaux. Le rôle de l'Union postale universelle (UPU), qui consiste à faciliter la communication entre les habitants du monde, est aujourd'hui plus pertinent que jamais. Les gouvernements doivent offrir l'environnement nécessaire propice au développement et veiller à ce que le service postal universel soit assuré, quand les opérateurs désignés du monde entier doivent s'adapter à un contexte transformé et répondre aux nouvelles demandes de la société et du marché au moyen de réformes structurelles, de services novateurs et d'une modernisation constante.

La pandémie de COVID-19 a fait voler en éclats toutes les perspectives économiques mondiales. Même si les gouvernements, les entreprises et les citoyens se sont adaptés à la nouvelle réalité, la plupart des agrégats macroéconomiques se sont effondrés à des niveaux jamais vus. Dans ce contexte, et afin de combler les écarts considérables de développement postal entre pays, il est nécessaire d'investir dans l'infrastructure des réseaux postaux et de fournir les ressources dont dépendent les avancées économiques et sociales au sortir de la pandémie. Le présent document a pour objet de montrer aux autorités compétentes et aux partenaires de développement (organisations internationales, organismes de développement, institutions de l'ONU, etc.) comment les réseaux postaux peuvent être des catalyseurs de développement.

Ce document comporte quatre chapitres. Le premier s'intéresse au secteur postal mondial et met en lumière son importance en tant qu'infrastructure économique. Le deuxième chapitre fait le point sur la situation du secteur postal dans la région arabe. Le troisième chapitre examine le plan de développement régional 2017–2022 pour la région arabe et le dernier décrit brièvement certains des principaux domaines que l'UPU souhaite soutenir dans la région pendant le cycle 2022–2025.

En 2019, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée des services postaux, l'UPU a commencé à travailler avec des partenaires régionaux pour définir les priorités en matière d'activités et d'initiatives de coopération au développement à mener pendant le cycle 2022–2025. Cette consultation a servi d'appui à la Vision postale pour 2030, la feuille de route mondiale de l'UPU pour le secteur qui orientera l'action des différents partenaires dans leurs domaines de compétence propres.

Le présent plan de développement régional est donc le résultat d'un dialogue régional inclusif entre l'UPU et l'ensemble des parties prenantes.

Malgré les défis actuels, les opportunités sont légion grâce à l'essor sans précédent du commerce électronique dans le monde, qui ouvre des perspectives de croissance pour tous les participants du marché. Les opérateurs désignés, en exploitant leurs incomparables réseaux existants et leur atout confiance, occupent une position unique pour tirer profit de la croissance énorme des échanges postaux internationaux et servir de partenaires naturels pour les gouvernements afin de remplir leurs objectifs de service public.

Dans ce contexte, tous les partenaires sont invités à collaborer étroitement avec l'UPU et ses 192 Pays-membres afin d'accroître l'impact de leurs efforts de développement socioéconomique et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.



Masahiko Metoki

Directeur général du Bureau international de l'UPU

CHAPITRE 1

ÉVOLUTIONS MAJEURES

AU SEIN

DU SECTEUR POSTAL

■ ÉVOLUTIONS MAJEURES AU SEIN DU SECTEUR POSTAL

Tendances macroéconomiques mondiales

Deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, l'économie mondiale est transformée. Au début de la troisième année de cette crise, le constat est sans appel: outre un impact terrible sur la santé et un taux de mortalité tragique, la pandémie a eu des conséquences socioéconomiques désastreuses. Même si les gouvernements, les entreprises et les citoyens se sont adaptés à la nouvelle réalité, la plupart des agrégats macroéconomiques se sont effondrés à des niveaux jamais vus, avant d'entamer une reprise fragile. D'après les estimations publiées par la Banque mondiale en janvier 2022, la croissance mondiale a baissé de 3,4% en 2020 avant de rebondir de 5,5% en 2021. Les prévisions pour 2022 (4,1%) sont encourageantes, même si la situation d'après crise reste pleine d'incertitudes. Les volumes d'échanges mondiaux ont suivi une tendance similaire, avec un recul général de 8,2% en 2020. Toutefois, le commerce a grimpé jusqu'à 9,5% en 2021 et devrait se stabiliser en 2022 (5,8%)¹. Les résultats encourageants en termes de production, d'exportations et d'importations contrastent vivement avec l'augmentation de la dette, la détérioration du bilan des banques centrales et l'inflation rampante.

D'une part, alors que la pandémie atteint sa phase endémique, tous les pays commencent à alléger leurs mesures de santé publique. D'autre part, les plans de relance économique, les exemptions fiscales et les facilités de crédit sont progressivement interrompus. Le secteur postal subit lui aussi les répercussions de ces différents éléments. Aujourd'hui, les opérateurs désignés doivent trouver un difficile équilibre pour adapter leurs activités au nouveau cadre économique, et dans le même temps poursuivre la transformation sur le long terme de leurs activités, sans aller à l'encontre des tendances séculaires qui caractérisent les habitudes de consommation.

Tendances suivies par les principaux agrégats postaux sur le long terme

La pandémie de COVID-19 a accéléré les tendances sur le long terme dans le secteur postal. Comme indiqué dans les Perspectives économiques postales de 2021 de l'UPU, l'année 2020 a été marquée par une chute record du volume d'envois de la poste aux lettres du régime intérieur (-13,6%) et par une augmentation inédite du volume de colis postaux du régime intérieur (17,7%). Sur le long terme, ces agrégats devraient retrouver leurs niveaux d'avant la pandémie. Ainsi, la poste aux lettres du régime intérieur devrait retrouver son rythme de -4,6% annuel sur cinq ans. Les volumes de colis postaux du régime intérieur vont continuer d'augmenter en suivant la tendance de 15,2% par an sur cinq ans. Cette tendance mondiale est observable dans toutes les régions et fait suite à des augmentations des volumes de colis du régime intérieur à tous les niveaux au cours des dix dernières années.

Le courrier international a connu des résultats plus complexes. La perturbation du transport aérien, ajoutée au manque de main-d'œuvre, a eu de vastes effets négatifs sur la distribution des envois postaux, révélant la mesure dans laquelle le secteur postal et le secteur aérien sont interconnectés. En 2020, 137 pays ont envoyé des messages au moyen du système d'information d'urgence (EmIS) de l'UPU pour signaler la perturbation de leurs activités, des problèmes de transport aérien et des difficultés en lien avec les effectifs. Même si la chaîne logistique postale internationale a fait preuve de résilience pendant la crise, les volumes de courrier transfrontalier ont baissé. En raison de ces difficultés, le tonnage du courrier international a chuté de 20% en 2020 et a encore baissé (-10%) en 2021. Il reste à voir si cette évolution se poursuivra une fois la pandémie terminée, ou si le trafic international retrouvera les niveaux de 2019.

En 2020, les revenus tirés des colis et de la logistique ont représenté (en moyenne et pour la première fois) plus de 30% des recettes totales des opérateurs désignés. Dans le même temps, la part de revenus générés par la poste aux lettres a poursuivi son déclin, tombant à 32,7% en 2020. Malgré la crise, le résultat d'exploitation nominal des opérateurs désignés est, de manière surprenante, monté en flèche jusqu'à atteindre 291 milliards de DTS en 2020. Si

¹ Source: Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales (janvier 2022).

ce résultat peut laisser penser que les opérateurs désignés du monde entier ont connu une hausse considérable de leurs recettes, cette augmentation est principalement attribuable aux pays en développement. Actuellement, 14 pays (sur 205 territoires pris en considération) représentent 90% du montant total des recettes d'exploitation des opérateurs désignés. Ces chiffres illustrent les écarts considérables de développement postal entre les pays, comme mis en avant par des études menées par l'UPU².

Les coûts ont aussi atteint des sommets en 2020. La pandémie a été éprouvante et les opérateurs désignés ont fait face à de nombreux défis, parmi lesquels la pénurie de main-d'œuvre et les coûts associés de recrutement de personnel temporaire, la désinfection des envois postaux et des établissements postaux, l'achat en masse de matériel de protection pour les travailleurs et la nécessité d'assurer des services administratifs durant les confinements. Pendant la pandémie, les dépenses d'exploitation ont atteint des niveaux sans précédent (+7,9% par rapport à 2019). Si la répartition géographique reste inégale, il est clair que la tendance a été vers des opérations plus coûteuses, comme celles nécessaires à la distribution des colis.

Contribution du secteur postal à la réalisation des Objectifs de développement durable et rôle de l'UPU

Malgré les défis évoqués plus haut, le secteur postal représente toujours une infrastructure puissante. Le réseau combiné de 618 000 bureaux de poste et de 5,1 millions d'employés constitue un atout unique pour les opérateurs désignés du monde entier. Le secteur postal est donc un partenaire naturel des gouvernements pour la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les Objectifs de développement durable des Nations Unies sont devenus le principal moteur de l'action dans le système des Nations Unies. Approuvés en janvier 2016, ils constituent le cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les gouvernements du monde entier en septembre 2015 lors d'un sommet historique de l'ONU.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 n'est pas juridiquement contraignant, mais il est prévu que les gouvernements se l'approprient, établissent des cadres nationaux, en assurent le suivi et examinent les progrès accomplis quant à la réalisation des Objectifs de développement durable.

L'UPU, en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, est appelée à soutenir ses Pays-membres dans leurs efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Stratégie postale d'Abidjan et politique en matière de coopération au développement 2022–2025

Mission, vision, piliers stratégiques et facteurs de réussite essentiels

Alors que les tendances macroéconomiques mondiales décrites précédemment continuent de transformer l'économie mondiale et le secteur postal, l'UPU a élaboré une feuille de route ambitieuse pour le cycle 2022–2025 intitulée «Stratégie postale d'Abidjan» (SPA) et approuvée par le Congrès d'Abidjan 2021. Cette nouvelle stratégie est l'aboutissement d'un processus vaste et inclusif dans le cadre duquel de nombreux acteurs de plus de 170 Pays-membres et territoires ont participé à plusieurs étapes d'analyses de données, de consultations, d'échanges, de discussions et d'élaboration.

² Voir le Rapport sur le développement postal de 2021 de l'UPU.

La SPA réaffirme la mission de l'UPU, inscrite dans sa Constitution, qui est de «stimuler le développement durable de services postaux universels de qualité, efficaces et accessibles, pour faciliter la communication entre les habitants de la planète en:

garantissant la libre circulation des envois postaux sur un territoire postal unique composé de réseaux interconnectés;

encourageant l'adoption de normes communes équitables et l'utilisation de la technologie;

assurant la coopération et l'interaction entre les parties intéressées;

favorisant une coopération technique efficace;

veillant à la satisfaction des besoins évolutifs des clients.»

Pour la réalisation de cette mission en conformité avec les Objectifs de développement durable, une vision à long terme est nécessaire, sous la forme du message de plaidoyer «Vision postale pour 2030», qui exhorte tous les acteurs clés du secteur postal à prendre des mesures dans un certain nombre de domaines. Les gouvernements sont ainsi invités à réduire les écarts de développement postal en utilisant le réseau postal au service de l'essor socioéconomique. Les régulateurs sont appelés à harmoniser et à consolider les cadres relevant de leur responsabilité. Il est demandé aux opérateurs de renforcer leurs performances en se diversifiant et en améliorant leurs opérations. Les autres acteurs sont encouragés à s'associer davantage au monde postal, ce qui entraînera des changements concernant le rôle de l'UPU.

Afin d'appuyer la Vision postale pour 2030, l'UPU, en tant qu'institution des Nations Unies, doit coordonner son action autour de trois principaux piliers stratégiques. Ces piliers visent à renforcer le rôle de l'UPU en tant que principal **forum** de développement du secteur postal, **fournisseur de solutions techniques abordables** et premier **centre de connaissances** du secteur postal. L'objectif du premier pilier (forum) sera atteint au moyen de l'organisation d'événements et de réunions de groupes de travail techniques, de traités et d'arrangements internationaux et de mécanismes de règlement. Le deuxième pilier (fournisseur de solutions techniques) sera axé sur les conseils et le

renforcement des capacités, les solutions informatiques et les normes. Les objectifs du troisième pilier (centre de connaissances) seront atteints par l'intermédiaire d'études et de connaissances sur les tendances du marché, l'analyse poussée de divers thèmes précis et le stockage et la protection des données.

Pour obtenir les résultats espérés dans ces piliers stratégiques, il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur de nouveaux produits et services, d'améliorer la solidité financière grâce à de nouveaux modèles de financement, de déployer des efforts pour se doter d'un personnel diversifié et extrêmement compétent et de renforcer la régionalisation.

Politique en matière de coopération au développement pour la période 2022-2025

Les activités de coopération au développement de l'UPU joueront un rôle de premier plan dans l'exécution de la SPA. L'assistance apportée par l'UPU à l'échelle internationale sera déterminante, qu'il s'agisse d'aider les gouvernements à réduire les écarts de développement postal, de seconder les régulateurs pour l'harmonisation et l'amélioration des cadres, de donner des orientations aux opérateurs désignés pour leur permettre de s'améliorer, ou d'intégrer de nouveaux acteurs dans le secteur postal.

Afin d'obtenir les résultats espérés concernant les trois piliers de la stratégie, la politique de l'UPU en matière de coopération au développement pour la période 2022-2025 fait la promotion d'un plus haut niveau de régionalisation des activités de l'UPU, avec une plus grande présence sur le terrain. De plus, les activités de coopération au développement de l'UPU tiendront compte des indicateurs de développement postal, notamment l'indice intégré pour le développement postal (ZIPD), pour déterminer avec plus de précision les efforts à mener pour améliorer la fiabilité, l'accessibilité, la pertinence et la résilience de la poste dans chaque région.

La Direction du développement et de la coopération du Bureau international de l'UPU renforcera sa présence sur le terrain au cours de la période 2022-2025 afin de garantir une meilleure efficacité et un plus haut niveau d'interaction avec les acteurs régionaux pour refléter les besoins actuels du secteur postal et de son marché.

CHAPITRE 2

LE SECTEUR POSTAL DANS LA RÉGION ARABE

LE SECTEUR POSTAL DANS LA RÉGION ARABE

Réseau tridimensionnel – Physique, numérique et financier

Données postales régionales et statistiques sur les réseaux postaux

Le ZIPD de l'UPU offre un aperçu du développement postal partout dans le monde. Les résultats présentés en 2021 concernent 168 pays.

Les rapports du ZIPD montrent que, depuis quelques années, la région arabe connaît un dynamisme grandissant. Dans le classement de 2021³, la Tunisie figure en tête de la région (44^e au niveau mondial). Par ailleurs, l'Iraq et le Maroc ont considérablement amélioré leur classement mondial (en gagnant respectivement 26 et 11 places).

En revanche, au bas du classement régional (et mondial) se trouvent des pays de la région arabe confrontés à des problèmes géopolitiques qui nuisent profondément au développement postal. Le score moyen obtenu par la région arabe dans le cadre du ZIPD (25,6) a été plombé par le faible score du pilier «Pertinence». Par contraste, les scores des piliers «Accessibilité» (34) et «Résilience» (49) pour la région arabe sont plutôt acceptables par rapport aux scores mondiaux du ZIPD.

L'impact significatif de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du tourisme et sur le prix des produits de base a gravement nui aux perspectives de croissance économique dans la région, ralentissant la performance des opérateurs désignés. Cependant, l'analyse des statistiques postales régionales confirme l'importance du réseau postal, qui reste stable avec une légère augmentation du nombre d'employés à temps plein.

Comme au niveau mondial, le secteur postal de la région arabe a subi une baisse significative des volumes d'envois nationaux de la poste aux lettres ces dernières années (-12,75% de 2018 à 2020). Cependant, contrairement à la tendance mondiale, cette chute est accentuée dans la région arabe par la baisse importante des envois de colis nationaux (-20,23% de 2018 à 2020) et internationaux (-54,15% de 2018 à 2020).

L'amélioration relative du revenu d'exploitation entre 2019 et 2020 est largement due à l'explosion du commerce électronique, qui concerne principalement les colis et les paquets postaux. En effet, le nouveau marché du commerce électronique est la principale source d'optimisme pour l'avenir des services postaux dans la région arabe, à la condition que les opérateurs désignés saisissent cette opportunité et s'adaptent à la demande.

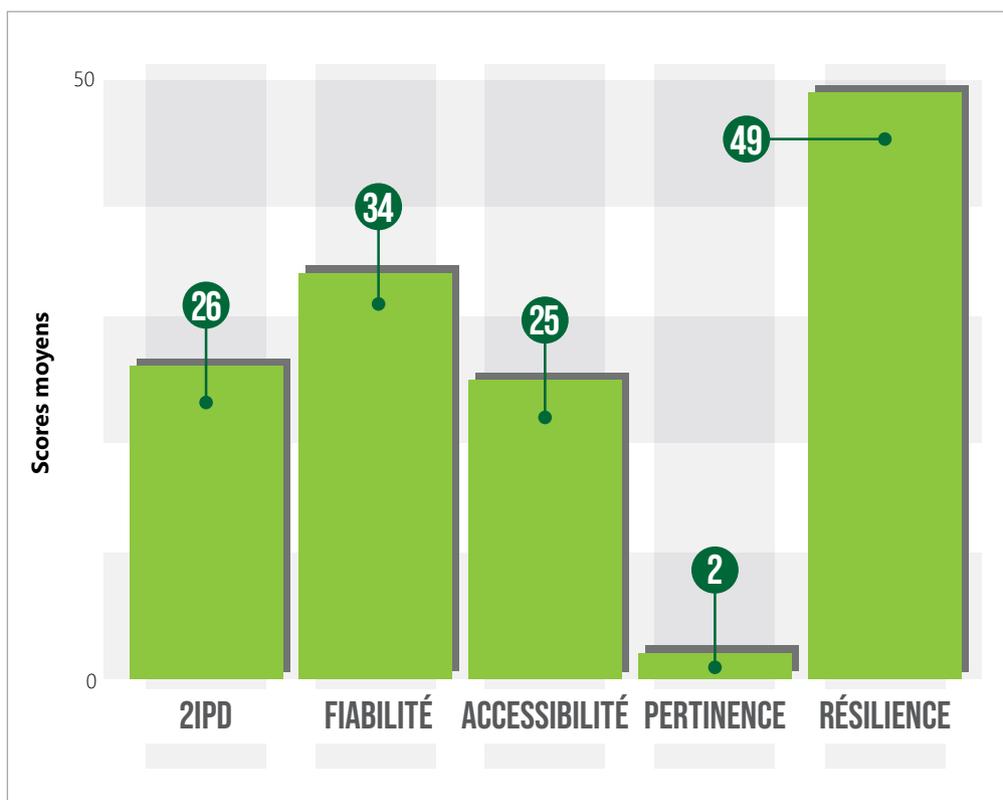
Impact économique du secteur postal dans la région arabe

Avec 118 298 employés et 19 569 bureaux de poste en 2020, le secteur postal dans la région est un employeur de premier plan et un prestataire important de services publics locaux, généralement à des prix très compétitifs.

Dans les pays du Maghreb et en Égypte, les revenus tirés des services financiers postaux sont importants et représentent plus de la moitié de l'activité postale totale. En effet, la bonne performance de la poste dans cette partie de la région arabe est attribuable aux services financiers postaux. Les importants flux de transferts d'argent indiquent un fort potentiel pour les postes dans ce secteur et montrent le rôle qu'elles pourraient jouer dans le développement économique de la région. En outre, les conditions pour le développement de ce secteur sont très favorables, grâce aux prix bas des services bancaires et au fait que la région arabe est à la fois une source et une destination importantes des transferts d'argent liés à l'émigration et à l'immigration. En effet, les pays du Golfe – Arabie saoudite, Royaume de Bahrain, Émirats arabes unis, Kuwait, l'Oman et Qatar – sont d'importants émetteurs de transferts d'argent, en particulier vers l'Asie, compte tenu du grand nombre de migrants en provenance de cette région.

En revanche, l'Égypte, l'Iraq, la Somalie, le Soudan, la République arabe syrienne et les pays du Maghreb sont les principaux destinataires de transferts d'argent essentiellement envoyés depuis l'Europe. Dans ces pays, les transferts d'argent envoyés par les émigrés constituent une source externe de capitaux en perpétuelle augmentation, et par conséquent une source potentielle de croissance économique. Par exemple, les transferts effectués par des Marocains vivant à l'étranger ont baissé de 8,1% pendant le premier semestre de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, pour atteindre 24 milliards de MAD. Malgré cela, ils ont pu couvrir 59,4% du déficit commercial, contre 63,1% l'année précédente.

Scores moyens de l'indice intégré pour le développement postal pour la région arabe



Source: 2IPD 2021.

Remarques: moyennes simples pour la région arabe.

Évolution des principales données statistiques relatives aux activités postales dans la région arabe

ÉLÉMENTS DE DONNÉES	2018	2019	2020	Évolution en pourcentage entre 2018 et 2020
Nombre total d'employés	118 957	119 486	118 298	-0,56%
Nombre total de bureaux de poste sédentaires	18 224	19 428	19 569	7,38%
Produits d'exploitation (en DTS)	2 363 987 035	2 314 610 889	2 432 771 733	2,91%
Nombre d'envois de la poste aux lettres, service intérieur	668 370 998	652 726 679	583 145 068	-12,75%
Nombre d'envois de la poste aux lettres, service international – dépêches	26 179 149	16 227 906	12 022 099	-54,08%
Nombre d'envois de colis, service intérieur	10 936 559	3 575 953	8 724 359	-20,23%
Nombre d'envois de colis, service international – dépêches	636 687	584 513	291 930	-54,15%

Source: Statistique des services postaux de l'UPU.

Évolution des services postaux et de leur rôle socioéconomique dans la région arabe

Dynamique du marché

La région arabe a connu d'importantes crises politiques, sociales et de sécurité, qui ont eu un impact marqué sur le développement global de certains pays et celui du marché postal en particulier.

La situation régionale a été aggravée par la pandémie de COVID-19, qui n'a épargné aucun pays. D'après une étude⁴ réalisée par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), la crise liée à la COVID-19 a eu des répercussions sur la région arabe à plusieurs niveaux:

Une baisse des revenus attendue d'environ 42 milliards d'USD en 2020.

Une baisse des prix du pétrole, associée à une guerre des prix, qui a coûté à la région près de 11 milliards d'USD de revenus pétroliers nets entre janvier et la mi-mars 2020.

Une diminution attendue des exportations de 28 milliards d'USD liée au ralentissement mondial de l'économie, menaçant la survie des entreprises d'exportation et de l'industrie; par ailleurs, les gouvernements arabes s'attendaient à perdre 1,8 milliard d'USD de revenus douaniers, soit un impact budgétaire important pour des pays pour qui ces droits sont une source de revenus publics importante.

Les politiques de confinement et les mesures de distanciation sociale, en particulier dans le secteur des services (premier employeur de la région arabe), ont eu un effet négatif sur les activités entraînant la perte de nombreux emplois. La perte attendue de 1,7 million d'emplois aurait pour conséquence une hausse du taux de chômage de 1,2%.

Dans une étude plus récente⁵, la CESAO a examiné la reprise économique postpandémique de la région arabe, notamment les points clés ci-après:

«La reprise économique dans la région arabe a commencé en 2021. Un pétrole plus cher et une demande plus forte pour les produits pétroliers, la reprise des activités de tourisme et l'amélioration des flux entrants de transferts d'argent et d'aide devraient stimuler la croissance. Il faudra attendre 2022 pour voir le produit intérieur brut (PIB) régional retrouver des niveaux antérieurs à la pandémie.»

4 Regional Emergency Response to Mitigate the Impact of COVID-19 (www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/publications/files/20-00116_rer_mitigatingimpact_covid-19_eng_april8.pdf).

5 Realities and Prospects – Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2020-2021 (www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/survey-economic-social-developments-arab-region-2020-2021-english.pdf).

«Estimée à 4,1% en 2021, la croissance de la région arabe devrait être de 3,7% en 2022 et de 3,6% en 2023. Les risques liés à cette perspective sont le rythme lent de la vaccination et la crainte d'une nouvelle vague de COVID-19, le dernier variant Omicron pouvant ainsi réduire la croissance à 2,4% en 2022 et à 3,2% en 2023.»

«La reprise économique varie selon les sous-régions. Certains pays ne retrouveront pas leur niveau de PIB antérieur à la pandémie avant 2023. Suite à de nombreux plans de relance généreux pour limiter les dégâts causés par la pandémie, de nombreux pays devraient avoir une marge de manœuvre budgétaire plus réduite en 2022. L'équilibre budgétaire dans la région devrait être déficitaire d'environ 6% du PIB. Un ratio de la dette par rapport au PIB d'environ 61% est attendu sur la base d'un prix estimé du baril de pétrole à 60 USD.»

Le secteur postal dans la région arabe a été fortement marqué par:

la suspension des vols commerciaux et les mesures d'isolement et de distanciation sociale, qui ont eu de lourdes répercussions sur les volumes de courrier échangés et, par conséquent, sur les revenus des opérateurs désignés;

la crise économique et le chômage qui en a découlé, lesquels ont conduit à une baisse du volume et du nombre de transferts d'argent effectués par les opérateurs désignés à la fois dans les pays émetteurs (Golfe) et destinataires (Afrique du Nord).

Cependant, la crise liée à la COVID-19 a montré que les pays dont les opérateurs désignés avaient déjà entamé une transformation numérique ont géré plus facilement l'impact négatif de la situation. En effet, le marché du commerce électronique et les services de cyberadministration et de banque en ligne se sont considérablement développés pendant cette période.

La pandémie a permis aux pays de la région de comprendre qu'ils devaient adopter des politiques de résilience et des techniques de gestion des risques adaptées. Cela a confirmé la pertinence de la stratégie de l'UPU et l'utilité de sa politique en matière de coopération au développement, qui se concentre sur des projets visant principalement à permettre aux pays de réussir leur transformation numérique (préparation opérationnelle pour le commerce électronique, services financiers postaux, etc.) et d'adopter une démarche de développement durable (réforme, gestion des risques de catastrophe, sécurité, etc.).

Dans ce contexte, un grand nombre d'opérateurs désignés de la région ont largement diversifié leur offre et ont prouvé qu'ils étaient d'importants prestataires de services administratifs (Égypte, Liban), de services financiers (Algérie, Maroc et Tunisie) et de services de commerce électronique (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Oman et Qatar) sur leurs marchés respectifs. Cette diversification a permis aux opérateurs désignés de la région de se positionner comme des acteurs clés du développement socioéconomique de leur pays. Par exemple:

LibanPost propose des centaines de services gouvernementaux et non gouvernementaux grâce au réseau postal et directement au domicile des citoyens ⁶;

Egypt Post verse les pensions de retraite et un certain nombre d'aides gouvernementales, contribuant de manière significative à l'action sociale de l'État ⁷;

Saudi Post a lancé un célèbre projet national d'adressage qui a transformé les adresses physiques en adresses numériques, ce qui a permis à l'opérateur désigné de s'ancrer dans toutes les politiques nationales de développement ⁸.

Obligation de prestation du service postal universel et cadres réglementaires

Le cadre réglementaire du secteur postal a évolué dans la région arabe au cours du dernier cycle. Les raisons de cette évolution sont clairement résumées par le Gouvernement syrien dans son exposé des motifs qui a conduit à l'élaboration de la loi postale de 2017: *«L'émergence de nouveaux types de services postaux et l'arrivée de nouveaux opérateurs et prestataires de services du secteur privé sur le marché postal en République arabe syrienne ont nécessité l'élaboration d'un nouveau cadre juridique intégré pour réglementer le marché d'une manière qui permette la prestation continue d'un éventail complet de services postaux, ainsi que l'amélioration et la promotion de services postaux modernes qui répondent aux besoins de développement. Différentes expériences menées au niveau mondial ont montré que la régulation des marchés est l'un des facteurs qui permettent d'accélérer la croissance, d'améliorer la qualité du service et d'offrir plus de choix au consommateur* ⁹.»

Cette situation existe dans la plupart des pays de la région où des lois ont été créées pour adapter la législation aux nouvelles conditions du marché postal, par exemple au Kuwait, au Soudan et en République arabe syrienne. Dans la même veine, les régulateurs postaux traditionnels de la région – l'Algérie, la Jordanie, la Mauritanie et le Soudan – ont été rejoints ces dernières années par de nouvelles entités chargées de réglementer le marché postal en évolution – en Arabie saoudite, dans l'État de Libye, à Oman, au Qatar et en République arabe syrienne.

Ces différents cadres réglementaires font généralement la promotion de l'obligation de service postal universel; cependant, les définitions et champs d'applications diffèrent d'un pays à l'autre, et on observe un manque général de mécanismes de financement fiables. Pour financer le service postal universel, de nombreux pays dépendent de la volonté ou de la capacité des autorités publiques.

6 www.libanpost.com/english/individuals/governmental/service-listing

7 www.egyptpost.org/enpo/en/PensionsDisbursement

8 www.splonline.com.sa/en/national-address-1/

9 www.moct.gov.sy

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL POUR LA RÉGION ARABE POUR LA PÉRIODE 2017-2020

■ ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL POUR LA RÉGION ARABE POUR LA PÉRIODE 2017-2020

Réalisations et impact des projets régionaux de l'UPU au cours du cycle

Projet de préparation opérationnelle pour le commerce électronique

Parmi les 21 pays de la région arabe, 18 d'entre eux ont participé au projet de préparation opérationnelle pour le commerce électronique (ORE) et ont fait valider leur feuille de route et leur plan d'action. Seuls le Kuwait (en pleine réforme du secteur), la Somalie et le Yémen (circonstances particulières) n'ont pas pris part à ce projet.

Depuis le lancement du projet, en 2017, six ateliers en présentiel et trois à distance ont été organisés afin d'évaluer et de contrôler la mise en œuvre des feuilles de route et des plans d'action des pays. Huit missions d'experts sur site ont également été organisées pour améliorer les capacités des opérateurs désignés concernés. En outre, quatre sessions de formation spéciales se sont tenues pour renforcer les capacités de certains opérateurs désignés en tirant parti des possibilités offertes par la coopération Sud-Sud. Au total, ces activités ont bénéficié à 746 participants dans la région.

L'analyse des principaux indicateurs de performance du projet révèle que, sur les 10 principaux indicateurs, les objectifs de sept d'entre eux ont été atteints et trois partiellement atteints. Les trois indicateurs dont les objectifs fixés pour la fin du dernier cycle n'ont pas été entièrement remplis sont les suivants:

Nombre d'opérateurs échangeant des messages CARDIT avec les compagnies aériennes: sur un objectif de 15, seuls 10 opérateurs échangent des messages CARDIT régulièrement. Cette situation peut s'expliquer par l'obligation légale, à laquelle sont soumis plusieurs opérateurs désignés de la région, d'utiliser uniquement des compagnies aériennes nationales qui n'ont pas toujours la capacité technique d'échanger ce type de messages.

Nombre d'opérateurs participant au système de contrôle mondial (GMS) de l'UPU: seuls six opérateurs, sur un objectif de 10, participent au GMS; cependant, des efforts sont actuellement faits pour permettre la réalisation de cet objectif très rapidement.

Nombre d'opérateurs ayant obtenu la certification de l'UPU en matière de qualité: seul un opérateur désigné (Liban) a obtenu la certification «Or» de l'UPU, contre un objectif de quatre à la fin du cycle. Plusieurs opérateurs désignés de la région sont éligibles à une certification de l'UPU en matière de qualité, et au moins quatre d'entre eux sont susceptibles d'obtenir le niveau «Or»; cependant, la pandémie de COVID-19 a empêché la tenue des missions sur le terrain nécessaires aux évaluations de la qualité.

Projet de développement et d'amélioration des services de paiement électronique et de déploiement de la marque commerciale de l'UPU dans les pays de la région arabe

Pendant la mise en œuvre de ce projet, trois ateliers régionaux ont été organisés, de même que deux missions sur site et six réunions de surveillance et d'évaluation à distance. Les objectifs de ce projet consistent à développer les services postaux de paiement et à promouvoir l'inclusion financière en garantissant la disponibilité de solutions techniques modernes pour les Pays-membres, conformément au plan de développement régional pour la région arabe.

Dans le cadre de ce projet, 14 plans d'action ont été rédigés pour les pays de la région, et sept opérateurs désignés ont fait d'importants progrès dans ce domaine. Ce projet a permis:

d'étudier les problèmes et les défis liés à l'élargissement du réseau de paiement mondial et à l'ouverture de couloirs d'échange;

de présenter la plate-forme d'interconnexion de l'UPU, le système IFS en nuage, l'application PosTransfer et les outils de qualité de service (FEIS et QCS Finance);

de partager les évolutions liées au nouveau Groupe d'utilisateurs des services postaux de paiement, découlant de la fusion du Groupe Postransfer et du Groupe d'utilisateurs PPS*Clearing, ainsi que celles liées à la marque PosTransfer de l'UPU, y compris à ses supports promotionnels et à son déploiement;

de promouvoir le mécanisme de l'UPU pour l'assistance technique à l'inclusion financière.

Projet de réforme et de développement du secteur postal

Grâce à ce projet, le soutien nécessaire a été apporté aux pays concernés pour mener à bien leur processus de réforme. À cette fin, deux missions visant à formuler et à réviser les plans intégraux de réforme et de développement postal ont été réalisées pour les pays bénéficiaires, offrant les outils méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre de la réforme et permettant d'éviter les erreurs généralement faites dans ce type de processus.

Deux séminaires de formation ont également été organisés et dispensés devant 99 participants, représentant 19 pays. Ces séminaires ont permis aux participants de renforcer leurs capacités concernant la méthodologie des plans intégraux de réforme et de développement postal pour mieux soutenir la politique de réforme du secteur postal dans leur pays et dans la région.

Projet de transformation numérique et de diversification des services postaux dans la région arabe

Ce projet a permis aux pays de la région de se préparer à la transformation numérique et à la diversification de leurs services postaux. À cette fin, un atelier a été organisé réunissant 32 participants de 15 pays. Des plans d'action ont également été préparés pour chaque pays.

L'objectif de ces plans d'action consistait à aider les pays participants à développer leur connaissance pratique des éléments de base relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC) (solutions d'intégration aux sites Web et de paiement, boutiques en ligne et services de cyberadministration). Plus généralement, l'objectif était d'encourager la transformation numérique de leurs opérateurs désignés et celle des procédures administratives, par le biais de modèles commerciaux leur permettant de prendre part à l'économie numérique..

Projet de philatélie – Nouvelles initiatives et services à valeur ajoutée

Ce projet a permis de stimuler la croissance du marché philatélique en formant les opérateurs désignés de la région aux nouvelles technologies et aux techniques commerciales actuelles et de les sensibiliser aux innovations technologiques liées à la qualité et à l'intégrité des produits philatéliques, dans le but de diversifier l'utilisation des timbres postaux.

Dans le cadre du projet, un atelier a été organisé et a rassemblé 13 participants représentant 12 pays. Cet atelier comprenait une formation exhaustive et traitait de sujets tels que le développement du secteur de la philatélie et des coupons-réponse internationaux (CRI), l'organisation et la gestion de l'activité philatélique, l'innovation, les techniques de vente et le marketing, le développement et la surveillance du marché de la philatélie, la protection des revenus, la sécurité et la lutte contre les émissions illicites et la contrefaçon et le système mondial de numérotation des timbres-poste (WNS) de l'Association mondiale pour le développement de la philatélie. Il visait également à approfondir la connaissance du personnel concerné sur les spécificités des marchés de la philatélie et des CRI aux niveaux régional et international.

Enseignements tirés et défis

Le projet de préparation opérationnelle pour le commerce électronique (ORE) peut être considéré comme un franc succès dans la région arabe, puisque 18 pays ont pu progresser dans ce domaine. Cependant, le niveau de préparation varie d'un pays à l'autre, selon sa situation et les moyens dont dispose l'opérateur désigné.

Grâce à ce projet, plusieurs opérateurs désignés ont fait des progrès spectaculaires, notamment Djibouti, la Jordanie, le Liban, l'Oman et le Qatar, par rapport à leur performance de 2016. D'autres se sont établis comme chefs de file de la région, comme les opérateurs désignés de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, du Maroc et de la Tunisie. Ces opérateurs sont à présent capables, à des degrés divers, de fournir des services de commerce électronique de base, et la plupart ont déjà mis en place des initiatives intéressantes dans ce domaine. Néanmoins, certains défis liés aux normes techniques et aux exigences de qualité du service doivent encore être surmontés dans toute la région.

La situation politique et sécuritaire a eu des répercussions nettes sur les résultats de certaines postes (État de Libye, Palestine, Soudan et République arabe syrienne); l'Iraq, en revanche, où la situation est similaire, a prouvé qu'il avait fait des efforts considérables pour surmonter les défis malgré les difficultés auxquelles il est confronté.

Concernant le projet pour le commerce électronique (PPS), il convient de noter que sept pays de la région ont présenté d'excellents résultats au regard des difficultés du projet – l'Algérie, Djibouti, le Maroc, la Mauritanie, l'Oman, le Qatar et la Tunisie ont progressé à des degrés divers dans la réalisation des objectifs. La région possède un énorme potentiel encore inexploité dans ce domaine.

En ce qui concerne les autres projets, ils ont confirmé le besoin urgent pour tous les acteurs du secteur postal de procéder aux changements nécessaires et de s'adapter aux nouveaux défis imposés par la révolution technologique en cours. En effet, il est impératif que les gouvernements, les régulateurs, les opérateurs désignés et les autres parties prenantes du secteur adaptent leurs cadres législatif et réglementaire, leur stratégie de développement ainsi que leurs processus et outils afin d'être à la hauteur d'un environnement très exigeant.

Rôle de la poste dans la région arabe pendant la pandémie de COVID-19

Pendant la crise liée à la COVID-19, la plupart des opérateurs désignés de la région ont fait preuve d'une forte cohésion dans leur collaboration avec les autorités publiques. Des exemples de leurs initiatives sont présentés ci-dessous :

Les opérateurs désignés de l'Algérie, de Djibouti, de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc, de la Mauritanie, du Soudan et de la Tunisie ont facilité le paiement des prestations destinées aux fonctionnaires et aux retraités et ont apporté de l'aide aux personnes défavorisées grâce à des moyens technologiques appropriés, à des horaires d'ouverture plus larges et adaptés et en respectant les mesures de précaution prévues par les autorités.

Le régulateur de la Jordanie a eu recours à des opérateurs privés pour la distribution à domicile de commandes de denrées alimentaires passées auprès des supermarchés.

L'opérateur désigné de l'Arabie saoudite a fait en sorte que les commandes de médicaments puissent être distribuées à domicile grâce à son système d'adressage national, une initiative très appréciée par le Gouvernement.

Les opérateurs désignés du Royaume de Bahrain, de Djibouti, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, du Liban, du Maroc, de l'Oman et du Qatar ont multiplié les initiatives encourageant la distribution de courrier à domicile «sans contact» et ont proposé des services administratifs et de commerce électronique à domicile pour limiter les déplacements des citoyens.

Grâce à ces actions, les parties prenantes du secteur postal (ministères, régulateurs, opérateurs publics et privés) ont contribué de manière significative au mouvement de solidarité initié par les autorités publiques afin de limiter les effets de la pandémie.

La crise a démontré la capacité du secteur postal dans la région arabe – avec sa densité, sa proximité, la diversité de ses services et sa grande adaptabilité – de jouer un rôle de chef de file dynamique dans le développement socioéconomique des pays de la région.

Évaluation de la méthode de mise en œuvre

Évaluation de la méthode de mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'UPU en matière de coopération au développement dans la région arabe, le partenariat avec la Commission arabe permanente des postes (CAPP) a été renforcé. La régionalisation des activités de l'UPU grâce au plan de développement régional, qui constitue un outil efficace de structuration des activités de l'UPU sur le terrain, a permis de garantir une coordination parfaite avec la CAPP et a eu une incidence positive sur les activités dans la région arabe.

La CAPP a participé à la définition des priorités régionales et à la supervision de la mise en œuvre des activités du plan de développement régional. Pour garantir la poursuite de ces efforts de coordination, un plan d'action a également été rédigé, en collaboration avec la CAPP, afin de superviser les activités régionales sur le terrain pendant la pandémie et de limiter le plus possible l'impact de celle-ci.

Par ailleurs, un accord de coopération a été signé avec le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) et La Poste Tunisienne afin d'encourager et de faciliter la participation des pays de la région arabe aux activités organisées par l'UPU dans son centre régional

de formation de Tunis (Tunisie), hébergé par La Poste Tunisienne. Dans le cadre de cet accord, le SESRIC a engagé un financement de 240 000 USD, ce qui a contribué de manière significative aux efforts encourageant les pays à bénéficier pleinement des activités de formation proposées par l'UPU dans la région arabe pendant la période 2017–2020.

Évaluation de la présence de l'UPU dans la région

La mise en œuvre du plan de développement régional pendant la période 2017–2020 a permis de modeler la stratégie postale dans la région arabe. Ce résultat a été obtenu grâce à l'exécution exceptionnelle du programme pluriannuel d'activités de terrain par la DCDEV, en coordination avec tous les autres organes et Directions du Bureau international de l'UPU.

La mise en œuvre de ces projets a tenu compte des priorités et des spécifications régionales, grâce à la politique de l'UPU en matière de présence dans la région et à l'excellente collaboration avec les Unions res-treintes et les différentes parties prenantes du secteur postal. Ainsi, les efforts de tous les acteurs de l'UPU ont été regroupés de manière cohérente et intégrée, sous l'égide de la DCDEV, en faveur du développement postal.

Recommandations pour le cycle 2022–2025

La mise en œuvre des projets découlant du plan de développement régional pour 2017–2020 a permis aux pays de la région arabe de surmonter les défis liés à la préparation au commerce électronique, à la diversification des produits et à la modernisation du cadre législatif et réglementaire pour le secteur postal.

Tous les pays de la région sont en effet conscients des difficultés qu'ils devront surmonter pour transformer et adapter le secteur postal. Pourtant, les ressources humaines, matérielles, techniques et financières font souvent défaut, car la majorité d'entre eux doit gérer des priorités plus urgentes que les questions liées au secteur postal, notamment en matière de santé et de sécurité.

C'est dans ce contexte, pendant le cycle 2022–2025, que des stratégies diversifiées seront mises en œuvre pour inclure des parties prenantes non traditionnelles des secteurs public et privé aux efforts conjoints de l'UPU et des Pays-membres, dans le but d'améliorer la performance des opérateurs désignés.

Toutes les actions de développement du secteur postal – des aspects réglementaires aux aspects technologiques, en passant par les aspects opérationnels – seront couvertes par des politiques ciblées et des investissements adaptés afin de promouvoir l'utilisation diversifiée du réseau postal, ce qui contribuera au développement socioéconomique des pays de la région arabe membres de l'Union.

CHAPITRE 4

**CADRE DE COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT
ADOPTÉ PAR L'UPU POUR
LA PÉRIODE 2022-2025**

CADRE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ADOPTÉ PAR L'UPU POUR LA PÉRIODE 2022-2025

1. Principes de l'action de l'UPU pour la période 2022-2025

Le plan de développement régional pour la période 2022-2025 tient compte des décisions du Congrès d'Abidjan et veille à ce que la mise en œuvre de la politique de coopération au développement soit cohérente avec la SPA.

La politique de l'UPU en matière de coopération au développement tient compte de tous les facteurs qui touchent directement le secteur postal mondial et des facteurs spécifiques aux pays en développement des différentes régions. D'après les enseignements généraux tirés de la mise en œuvre des projets pendant le cycle d'Istanbul, il est clair que de meilleurs résultats sont obtenus dans les pays dont le gouvernement est prêt à soutenir le développement du secteur postal.

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'UPU doit œuvrer à la réalisation de l'Agenda 2030 du développement durable. Pendant le cycle d'Abidjan, il est important de continuer de travailler d'une manière qui soit cohérente avec les Objectifs de développement durable afin de promouvoir une meilleure synergie avec les efforts déjà en cours dans ce domaine dans différents pays et régions.

Tenant compte des enseignements tirés du cycle d'Istanbul et des décisions du Congrès d'Abidjan, la politique de coopération au développement pour la période 2022-2025 s'articule autour des huit axes de développement suivants:

Axe 1 – Adopter une stratégie basée sur les indicateurs pour le développement postal.

Axe 2 – Mettre en place une nouvelle approche de la présence de l'UPU sur le terrain garantissant une efficacité accrue et une plus grande interaction avec les acteurs régionaux.

Axe 3 – Promouvoir une politique d'action auprès des gouvernements visant le développement du secteur postal.

Axe 4 – Continuer à renforcer la coopération et l'assistance aux opérateurs désignés des pays en développement afin de réduire les écarts de croissance du secteur postal.

Axe 5 – Renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire comme modèle de soutien aux actions de l'UPU sur le terrain.

Axe 6 – Renforcer l'approche en faveur des pays les moins avancés par le biais de l'intégration des actions dans le cadre des initiatives régionales et nationales pour le développement.

Axe 7 – Continuer à développer les capacités en ressources humaines comme outil essentiel au développement.

Axe 8 – Gestion des risques liés aux catastrophes, continuité des services et développement postal.

2. Liens stratégiques avec le programme de développement régional

Les priorités fixées par l'UPU pour le cycle 2022–2025 sont alignées sur les Objectifs de développement durable et sur les objectifs de développement des organisations concernées dans la région, à savoir::

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Le principal objectif de la CESAO consiste à stimuler l'activité économique dans les pays membres, à renforcer la coopération entre eux et à promouvoir le développement. Les pays membres de la CESAO sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Royaume de Bahrain, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Iraq, la Jordanie, le Kuwait, le Liban, l'État de Libye, le Maroc, la Mauritanie, l'Oman, la Palestine, le Qatar, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et le Yémen. La CESAO s'est également engagée à promouvoir et à soutenir le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable et des Objectifs de développement durable parmi ses membres.

En 2020, la CESAO a lancé le programme d'action des États arabes pour la promotion de la coopération et du développement numériques. Entre autres choses, ce projet vise à élaborer des stratégies/programmes numériques régionaux et nationaux qui permettraient aux décideurs d'insuffler un changement au niveau des politiques, des idées et/ou des pratiques afin de répondre aux besoins des pays en matière de maîtrise des TIC pour le développement et d'accélération de la réalisation de l'Agenda 2030 du développement durable.

Ce projet est le prolongement naturel des efforts réalisés par la CESAO dans le domaine du développement numérique depuis un certain nombre d'années. Récemment, la CESAO a aidé ses pays membres à élaborer des stratégies et des programmes en matière de TIC pour stimuler le développement socioéconomique. Les principaux objectifs de la CESAO sont les suivants:

- Soutenir le développement socioéconomique des pays membres.
- Promouvoir l'interaction et la coopération entre les pays membres.
- Encourager le partage d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements.
- Parvenir à l'intégration régionale et garantir l'interaction entre l'Asie occidentale et les autres régions.
- Faire prendre conscience au monde de la situation et des besoins des pays membres..

Ligue des États arabes

La charte de la Ligue des États arabes, également connue sous le nom de la «Ligue arabe», a été signée le 22 mars 1945 par les représentants des pays arabes fondateurs. Sa création a témoigné de la proximité des États arabes entre eux sur un certain nombre de points. Dans le cadre de son action, la Ligue arabe s'efforce de consolider ces liens et d'aider les pays à s'engager sur la voie de la réussite et à atteindre leurs objectifs.

Les objectifs de la Ligue arabe sont les suivants:

Renforcer les relations entre les pays arabes.

Préserver l'indépendance des pays membres.

Coordonner les plans et les politiques entre les pays membres.

Renforcer la coopération dans les domaines économique, culturel, social et sanitaire, entre autres.

Étudier les intérêts et les affaires qui concernent les pays arabes de manière générale.

Coopérer avec les organismes internationaux pour garantir la sécurité et la paix et réglementer les relations économiques et sociales.

Depuis 2016, la Ligue arabe prête une attention particulière à l'Agenda 2030 du développement durable et ses 17 Objectifs de développement durable en veillant à ce que les décideurs au sein des différents gouvernements intègrent ces objectifs à leur stratégie de développement nationale.

La Ligue arabe vise à soutenir les gouvernements et les entités privées de ses pays membres afin d'améliorer la compétitivité des économies arabes et de faciliter leur intégration dans l'économie mondiale. Le Conseil de l'unité économique arabe de la Ligue arabe a créé la Fédération arabe pour l'économie numérique, qui vise à atteindre les objectifs stratégiques suivants:

Soutenir la modernisation et la mise en place de fondements législatifs et juridiques.

Contribuer au développement de l'infrastructure technologique et à l'amélioration des connaissances.

Aider les petites et moyennes entreprises à intégrer les cadres de l'inclusion numérique.

Soutenir les plans des gouvernements arabes pour améliorer les pratiques en matière de cyberadministration et de services administratifs intelligents.

Principaux indicateurs de performance des projets prioritaires dans la région arabe

Comme indiqué dans la SPA et le Plan d'activités d'Abidjan pour 2021–2025, approuvés par le Congrès d'Abidjan, pour mener à bien la mission de l'UPU dans le respect des Objectifs de développement durable des Nations Unies, une vision à long terme est nécessaire. Cette vision est exposée dans le message de plaidoyer intitulé «Vision postale pour 2030», qui exhorte tous les acteurs clés du secteur postal à prendre des mesures dans un certain nombre de domaines.

Quatre volets d'action dans le domaine postal ont été définis pour sous-tendre un programme global à mettre en œuvre d'ici à 2030:

Premièrement, les gouvernements devraient réduire les écarts dans le développement postal au moyen d'investissements accrus et de politiques ciblées, et promouvoir diverses façons d'utiliser le réseau postal pour le développement socioéconomique.

Deuxièmement, les régulateurs devraient harmoniser et améliorer le cadre réglementaire du secteur.

Troisièmement, les opérateurs devraient chercher à accroître leurs performances en déployant des stratégies et des améliorations opérationnelles diversifiées.

Quatrièmement, d'autres acteurs issus du secteur privé et des institutions publiques devraient faire en sorte d'être intégrés dans le secteur en s'engageant aux côtés de partenaires traditionnels, et inversement. Cela implique d'ouvrir le marché, d'encourager les partenariats et d'élargir le rôle de l'UPU.

Pour que les actions prioritaires de l'UPU soient parfaitement alignées sur la nouvelle politique de coopération au développement, la SPA et le Plan d'activités d'Abidjan pour 2021–2025, elles doivent nécessairement avoir un impact mesurable pendant le cycle quadriennal et, à cette fin, être associées à des indicateurs de performance spécifiques. Les principaux indicateurs de performance sont définis dans le Plan d'activités d'Abidjan et peuvent être résumés comme suit:

Résultats liés au pilier stratégique 1

(PS 1): nombre d'opérateurs désignés de la région arabe ayant amélioré leur performance en mettant en œuvre des stratégies diversifiées et des améliorations opérationnelles sous la direction de l'UPU. Cet indicateur cible 18 opérateurs désignés et est inclus dans trois propositions de travail: intégration de parties prenantes du secteur privé et d'institutions publiques, amélioration de la performance en matière de distribution des opérateurs désignés et gestion des risques liés aux catastrophes et aide d'urgence.

Résultats liés au pilier stratégique 2

(PS 2): nombre de pays en développement de la région arabe qui, sous la direction de l'UPU, ont réduit les écarts en matière de développement postal grâce à des politiques ciblées, des investissements accrus et la promotion d'une utilisation diversifiée du réseau postal à des fins de développement socioéconomique. Cet indicateur cible 12 pays et est inclus dans deux propositions de travail: politiques postales nationales et investissement dans le développement socioéconomique, et études du marché postal dans les pays en développement et tendances régionales.

Résultats liés au pilier stratégique

3 (PS 3): nombre de pays en développement dans la région arabe ayant harmonisé et amélioré le cadre réglementaire du secteur postal, sous la direction de l'UPU. Cet indicateur cible huit pays et est inclus dans deux propositions de travail: harmonisation des cadres réglementaires du secteur postal, et études sur les cadres réglementaires nationaux et les services postaux.

Résultats liés au pilier stratégique 4

(PS 4): nombre de parties prenantes du secteur privé et d'institutions publiques contribuant aux activités du secteur postal grâce au cadre de coopération et aux services de facilitation de l'UPU. Cinq parties prenantes sont ciblées pour ce cycle. Cet indicateur est inclus dans la proposition de travail sur les cadres de coopération et les services de facilitation de l'UPU.

Modalités de coopération

Les méthodes d'intervention permettant la mise en œuvre de la politique en matière de coopération au développement sont fondées sur les actions suivantes.

Renforcer l'approche régionale

L'approche régionale, telle que mise en œuvre dans le cadre des plans de développement régional, est un outil de base pour toutes les activités de terrain visant à soutenir les pays en développement qui tient compte des besoins spécifiques des pays et régions bénéficiaires. Cette approche continuera d'être améliorée.

Renforcer la présence régionale de l'UPU sur le terrain

En tant que principal facteur de coopération au développement, la présence sur le terrain restera une méthode d'intervention de premier plan. Cette présence sera galvanisée par la mise en œuvre d'une approche renforcée par les équipes de projet axée sur les besoins spécifiques des pays et les questions techniques de plus en plus complexes auxquelles sont confrontés les acteurs du secteur postal.

La présence de l'UPU sur le terrain doit être repensée, grâce à un cadre plus souple permettant de répondre aux nouveaux besoins du marché postal et à une participation plus poussée des parties prenantes déjà en place dans les différentes régions. Cette nouvelle approche renforcera les activités de l'UPU et permettra une meilleure décentralisation des actions de l'UPU sur le terrain.

Le nouveau système de présence sur le terrain de l'UPU renforcera l'approche régionale grâce à une plus grande proximité avec les pays, les acteurs régionaux et les différentes parties prenantes du secteur postal.

Approche relative à la gestion de projets dans le cadre du déploiement des activités de l'UPU sur le terrain

En raison de leur nature transversale, les nombreux projets menés par l'UPU sur le terrain nécessitent une coordination plus centralisée afin de garantir une cohérence entre les divers domaines d'intervention et d'éviter les doublons et le gaspillage des ressources. Aussi, le fait d'appliquer l'approche de gestion de projets aux actions mises en œuvre par l'UPU dans les différentes régions permettra de faire en sorte que ces actions soient déployées de manière plus cohérente, avec une supervision de tous les processus de gestion du début jusqu'à la fin du projet. Il sera ainsi possible de suivre une méthode d'intervention pleinement structurée pour toutes les parties prenantes de l'UPU travaillant sur le terrain.

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire font également partie des méthodes d'intervention prévues dans le cadre de la politique de coopération au développement et doivent servir à renforcer les activités de l'UPU et à soutenir les efforts de développement nationaux et régionaux. Cette méthode de coopération permettra de renforcer les capacités institutionnelles et techniques et d'améliorer le partage des connaissances et de l'expérience dans les pays en développement. L'UPU jouera un rôle proactif et de chef de file en promouvant cette approche, dans le but de réduire les coûts de mise en œuvre des projets de coopération au développement grâce à des formes innovantes de coopération avec les pays du Sud.

L'objectif est d'accroître la participation des pays du Nord afin de trouver des solutions pour les pays du Sud dans le cadre de la coopération triangulaire et d'établir des liens entre les résultats des projets, les priorités nationales et régionales et les Objectifs de développement durable, de manière à obtenir l'appui de la communauté internationale et de la société civile au sens large. L'objectif consiste aussi à tirer parti de la coopération et des mécanismes de coopération (coopération Sud-Sud et coopération triangulaire) déjà existants dans les organisations régionales telles que la CESAO et la Ligue arabe.

Mécanismes de financement et mobilisation des ressources

Les estimations de coûts de la mise en œuvre de projets dans le cadre du Plan d'activités d'Abidjan montrent que les ressources financières pour la coopération au développement, maintenues au même niveau que lors du cycle 2017–2020, ne seront suffisantes que si le modèle de présence sur le terrain est modernisé et si les mécanismes et sources de financement sont diversifiés. Gardant cela à l'esprit, les six sources de financement ci-après seront examinées:

Budget de la coopération au développement de l'UPU:

actuellement, il s'agit de la principale source de financement pour les actions de coopération découlant de la politique de coopération au développement et du Plan d'activités d'Abidjan. Les projets du prochain cycle doivent être alignés sur ces derniers pour garantir une utilisation optimale des fonds existants.

Contributions volontaires: des contributions volontaires plus importantes (provenant de fonds spéciaux) permettraient également de renforcer les activités de coopération au développement de l'UPU. Concernant cette source, une stratégie est nécessaire pour solliciter les Pays-membres en fonction de leur niveau de développement afin de présenter des demandes de contribution solides pour des projets et initiatives spécifiques, de manière à renforcer le budget de coopération.

Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (FAQS): cette source de financement sera promue dans les pays de la région arabe, et les pays recevront un appui pour la présentation de leurs demandes de projet du FAQS afin de mieux utiliser les fonds qui leur sont alloués et/ou de mettre en œuvre des projets sous-régionaux/régionaux ou du fonds commun. Des activités de formation pourraient également être mises en œuvre via le mécanisme du FAQS.

Contributions nationales (ministères, régulateurs ou opérateurs désignés bénéficiaires de projets): un aspect essentiel de la coopération est l'appropriation par le pays des projets/actions. Pour cela, des contributions financières seront demandées aux Pays-membres bénéficiaires en tenant compte de la situation de chaque pays.

Contributions des partenaires traditionnels (Unions restreintes, etc.): dans la région arabe, un partenariat étroit a été mis en place au cours des cycles précédents avec la CAPP, une Union restreinte. Pour ce cycle de coopération, la CAPP sera une nouvelle fois contactée pour prendre part aux activités de coopération régionale de l'UPU dans le cadre d'un accord conjoint. D'autres efforts seront mis en œuvre pour obtenir des contributions d'autres parties prenantes de la région.

Mobilisation de nouvelles ressources: le développement du secteur postal sera présenté comme un outil de croissance économique, d'inclusion sociale/financière, d'atténuation du changement climatique et de transformation numérique, de manière à promouvoir la mobilisation de ressources auprès d'autres parties prenantes, telles que des banques régionales et des organisations internationales, ainsi que les partenariats public-privé.



UNION POSTALE UNIVERSELLE

Bureau international
Weltpoststrasse 4
3015 BERNE
SUISSE

Tél: +41 31 350 31 11
Courrier électronique: info@upu.int